

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 MARS 2019

Délibération n° D-2019-83

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/03/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 18/03/2019

Construction de vestiaires sportifs au stade de Cholette -
Demande de financement auprès de la Communauté
d'Agglomération du Niortais au titre du PACT 2018-2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction Action Coeur de Ville

Construction de vestiaires sportifs au stade de Cholette - Demande de financement auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du PACT 2018-2020

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le projet de construction de nouveaux vestiaires au stade de Cholette vise notamment à offrir des conditions d'accueil aux normes et confortables aux usagers. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs respectifs de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de l'Etat et du Programme d'Appui Communautaire au Territoire 2018-2020 de la CAN, qui soutiennent les projets d'investissements répondant aux enjeux d'efficacité énergétique, de mise aux normes et de modernisation des équipements communaux.

Les nouveaux vestiaires présenteront une conception respectant les critères environnementaux et contribuant au développement durable.

Ils répondront également aux normes et réglementation des terrains et des installations de la Fédération Française de Football

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses éligibles en € HT		Recettes en € en HT	
Travaux et frais de Maîtrise d'œuvre	406 602 €	Etat / DSIL	200 000 €
		CAN / PACT 2018-2020	93 000 €
		Fédération française de Football / FAFA	20 000 €
		Ville de Niort	93 602 €
Total	406 602 €	Total	406 602 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de la Fédération française de Football les subventions correspondantes et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY